

" de sincérité et de loyauté. M. Jetté nous
" paraît d'ailleurs un avocat d'une haute
" valeur qui serait au premier rang dans
" tous les barreaux où se plaident de
" grandes causes."

La *Gazette judiciaire* fait ensuite les observations qui suivent sur les plaidoiries des avocats qui ont figuré dans la cause Guibord : " On comprendra, dit-elle, que nous
" ne puissions reproduire ici des plaidoiries
" dont la moins longue prend toute une
" audience. Elles ont cela de remarquable
" que la langue en est excellente de clarté,
" de précision, d'appropriation parfaite des
" termes aux matières qu'on traite. Elles
" se distinguent par une sobriété d'orne-
" ments qui convient aux discussions de
" droit sans recherche aucune de l'antithèse,
" des cliquetis du mot, de la phrase. Vol-
" taire écoutant la plaidoirie de M. Jetté à
" Montréal se trouverait moins dépaysé et
" plus à l'aise qu'à la Cour d'Appel de